

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE  
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE  
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**DEUXIEME (02) MISE EN DEMEURE  
AVANT RESILIATION**

Le bureau d'étude « **ARCHIWEB – BENTARZI HADJIRA** », sis à : Cité Garidi 1, bt A8, 1<sup>ère</sup> étage /KOUBA/ALGER, titulaire de la convention n°08/2022 du 19/01/2022, portant sur « l'étude de résiliation d'un jardin d'enfant + centre-médico-social à BENI MESSOUS/1°RM » est mis en demeure compte tenu du :

- **Retard considérable pour l'achèvement de cette étude ;**
- **Non-respect de ses engagements contractuels.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.